

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, en introduction à sa conférence de presse sur la feuille de route du gouvernement pour 2014, à Paris le 14 janvier 2014.

Mesdames, Messieurs les ministres,  
Mesdames, Messieurs les journalistes,

C'est la troisième conférence de presse depuis le début de mon quinquennat. J'avais, le 31 décembre, adressé mes vœux aux Français, et tracé une feuille de route. Elle est simple : c'est la mise en mouvement de la société française.

Car j'ai une conviction. Elle est profonde. C'est que si la France veut garder son influence dans le monde, si la France entend peser sur le cours de l'Europe, si elle veut garder la maîtrise de son destin, alors elle doit impérativement retrouver de la force économique. Or elle en a perdu ces dix dernières années.

Il y a d'abord eu une crise longue, profonde et sans doute sous-estimée, y compris par nous-mêmes. Et puis, il y a eu une fuite en avant, depuis trop longtemps avec un creusement des déficits : déficits des comptes publics, déficit de la balance commerciale.

Un coup d'arrêt a été porté. C'est l'action du gouvernement de Jean-Marc Ayrault, depuis 18 mois, qui en a été à l'origine.

Les premiers résultats sont là. Ils sont fragiles, trop fragiles. Certes, depuis six mois, le chômage des jeunes a reculé. Certes, il y a eu une stabilisation du chômage et des tendances se dessinent. Mais nous n'avons pas encore gagné la bataille pour l'emploi.

Alors, que faut-il faire ? C'est ce que j'ai annoncé aux Français. Engager une bataille, ouvrir une nouvelle étape. Il ne s'agit pas de changer de chemin, il s'agit d'aller plus vite, d'aller plus loin, d'accélérer, d'approfondir.

En 2014, l'enjeu n'est pas simplement que la France retrouve la croissance elle se dessine. C'est que cette croissance soit la plus vigoureuse possible. Nous n'y parviendrons qu'avec la mobilisation de tous et notamment des entreprises, sans lesquelles il ne peut y avoir de créations d'emplois dans la durée.

C'est pourquoi j'ai proposé le pacte de responsabilité.

Il a un principe simple : c'est d'alléger les charges des entreprises, de réduire leurs contraintes sur leurs activités et en contrepartie de permettre plus d'embauches et davantage de dialogue social.

Pourquoi ce pacte ? Parce que le temps est venu de régler le principal problème de la France : sa production. Oui, je dis bien sa production. Il nous faut produire plus, il nous faut produire mieux. C'est donc sur l'offre qu'il faut agir. Sur l'offre ! Ce n'est pas contradictoire avec la demande. L'offre crée même la demande.

Ce pacte couvre quatre chantiers.

Le premier, c'est la poursuite de l'allègement du coût du travail. Nous l'avons engagé avec le programme que j'avais présenté en novembre dernier, le Crédit Impôt Compétitivité Emploi, qui s'applique cette année en 2014 4% d'allègement de la masse salariale et 6% l'année prochaine. Je fixe un nouvel objectif, c'est que d'ici 2017, pour les entreprises et pour les travailleurs indépendants, ce soit la fin des cotisations familiales. Cela représente 30 milliards d'euros de charge. La discussion portera donc sur l'avenir du CICE comment il peut s'inscrire dans ce

énergie et investissement portera donc sur l'évolution de ces éléments et peut-être même dans le processus et sur le mode de financement de la protection sociale.

C'est la condition pour que les entreprises retrouvent de la marge. Non pas pour leur faire plaisir, non pas pour leur accorder je ne sais quel cadeau. Je pense qu'ici tout le monde sait que ce que l'on appelle le taux de marge des entreprises qui permet de financer l'investissement est, en 2012, le plus bas de son histoire.

Le deuxième chantier, c'est de donner de la visibilité aux entreprises. Il ne peut pas y avoir d'investissements si le cadre n'est pas clair, si les règles changent. Nous fixerons donc un horizon, 2017, avec une trajectoire de prélèvements obligatoires pour les entreprises. Ma volonté, c'est une modernisation de la fiscalité sur les sociétés et une diminution du nombre des taxes qui coûtent d'ailleurs parfois plus cher à être recouvrées que ce qu'elles peuvent rapporter avec deux exigences : l'investissement et l'emploi.

Un premier acte sera posé dès la loi de finances pour 2015.

Le troisième chantier du pacte de responsabilité, c'est la simplification. Il s'agit de réduire le nombre de normes j'avais annoncé un « choc de simplification » : il est là et d'aller encore plus loin : de réduire les procédures parfois inutiles ou coûteuses et de faciliter la prise de décisions. C'est un élément clé pour instaurer la confiance. J'ai confié à un parlementaire Thierry MANDON et un chef d'entreprise, Guillaume POITRINAL cette alliance pourra éventuellement surprendre pour qu'ils aillent jusqu'au bout et qu'ils animent un conseil de simplification. Ils passeront en revue les « 10 actes-clés » de la vie d'une entreprise, de la création jusqu'à la cession, en passant par l'ouverture des usines, l'accès aux marchés publics, les formalités d'embauche, les obligations comptables, les contrôles administratifs et fiscaux, bref tout sera passé en revue. Non pas pour diminuer les protections, notamment sur le plan social, sur le plan sanitaire, sur le plan environnemental, mais pour simplifier et faciliter. Et ce mouvement ne s'arrêtera pas jusqu'à la fin du quinquennat.

Le quatrième chantier, ce sont les contreparties.

Elles doivent être définies au niveau national et déclinées par branches professionnelles. Elles porteront sur des objectifs chiffrés d'embauches, d'insertion des jeunes, de travail des seniors, de qualité de l'emploi, de formation, d'ouvertures de négociations sur les rémunérations et la modernisation du dialogue social. Un « Observatoire des contreparties » sera mis en place et le Parlement y sera associé.

Voilà ce qu'est le pacte de responsabilité, c'est un grand compromis social, sans doute le plus grand qu'il ait été proposé depuis des décennies à notre pays. Il implique toutes les parties prenantes : l'Etat, les collectivités locales et, bien sûr, les partenaires sociaux.

Ma méthode, c'est la négociation. Cette méthode elle a fait ses preuves depuis les discussions sur les contrats de génération, puis ensuite l'accord sur la sécurisation de l'emploi, la réforme des retraites qu'a menée le Premier ministre, et encore tout récemment la formation professionnelle. Cette méthode est la bonne.

Le pacte de responsabilité, c'est une chance. Chacun doit la saisir. Pas simplement pour son intérêt, mais pour la France. Toutes les organisations professionnelles, toutes les familles politiques d'une certaine façon, tous les territoires sont concernés. Le pacte de responsabilité c'est un rassemblement pour l'emploi. Et j'attends que chacun, là encore, comme le nom l'indique, prenne ses responsabilités.

Mais il n'y a pas de temps à perdre. Aucune élection intermédiaire ne doit nous paralyser. C'est maintenant que la France doit rebondir pour repartir. Cela signifie un calendrier particulièrement dense et serré.

Le 21 janvier, je m'adresserai, ici même, à l'ensemble des acteurs économiques et de l'emploi, pour lancer officiellement le pacte et ses chantiers. Les partenaires sociaux seront reçus, dans les jours suivants, par le Premier ministre et les ministres concernés. Avant la fin du mois de janvier, les « Assises de la fiscalité des entreprises » seront installées par Jean-Marc AYRAULT. Le Haut conseil du financement de la protection sociale, celui qui doit réfléchir justement à l'évolution du mode de financement, donnera un premier rapport fin février. Enfin, en avril, le Gouvernement lancera un deuxième train de mesures de simplification.

Toutes ces discussions se poursuivront et se concluront lors de la Grande Conférence Sociale du printemps. Un document formalisera les engagements du pacte et les modalités de suivi des contreparties. Le Gouvernement engagera sa responsabilité devant l'Assemblée nationale sur ce texte.

Une loi de programmation de nos finances publiques et sociales sur la période 2015-2017 sera votée à l'automne. Elle sera en cohérence avec ce qui sera décidé dans le cadre du pacte de responsabilité mais aussi avec la remise à plat de la fiscalité des ménages qui a été engagée par le Premier ministre, parce que tout cela forme un bloc.

Le 31 décembre, lors des vœux, j'ai également indiqué aux Français ma volonté qui est celle de réduire la dépense publique. Pourquoi ? Pas parce que ce serait un but en soi. Je suis attaché, plus qu'aucun autre, au maintien du service public, à notre modèle social.

Alors pourquoi faut-il réduire la dépense publique ? Parce que c'est le passage obligé pour réduire les déficits publics. Parce que c'est le préalable à toute baisse d'impôts. Parce que c'est la condition pour la réalisation du pacte de responsabilité, qui ne doit pas se traduire par un transfert de charges des entreprises vers les ménages. Je ne le supporterai pas, compte tenu aujourd'hui de l'état du pouvoir d'achat.

Comment s'y prendre ? J'estime qu'il est possible de faire des économies, nombreuses, tout en préservant notre modèle social. D'autres pays l'ont fait, et des pays qui avaient cette tradition sociale, je pense aux pays d'Europe du nord notamment. Ils en sont sortis plus dynamiques et plus solidaires. Nous pouvons être confiants dans ce processus parce qu'il a déjà été engagé. Je rappelle que la dépense publique a été maîtrisée en 2013 puisque l'État aura dépensé moins que ce qui avait été voté par le Parlement. Il y a eu même sur les dépenses d'assurance maladie moins qu'il n'avait été programmé. Je rappelle qu'en 2014, cette année, nous allons réaliser 15 milliards d'euros d'économies.

Alors, que nous reste-t-il à faire ?

Entre 2015 et 2017, nous devons dégager au moins 50 milliards de plus. C'est beaucoup - cela n'a même jamais été fait - c'est l'équivalent néanmoins, si on ramène les choses à leur réalité, à 4% de l'ensemble de nos dépenses collectives, 4% seulement. Mais faut-il encore le faire. Pour y parvenir, j'ai décidé d'une nouvelle méthode.

Plutôt que de procéder à des coupes budgétaires aveugles comme cela a pu se faire dans le passé - et indifférenciées qui touchent tout le monde et qui sont injustes, je propose de mener des réformes structurelles, de redéfinir les principales missions de l'État et de revoir nos mécanismes de redistribution pour les rendre plus justes, plus écologiques et plus efficaces. Je constituerai donc autour de moi, un Conseil stratégique de la dépense. Il se réunira chaque mois pour évaluer les politiques publiques.

Le calendrier de la procédure budgétaire pardon de rentrer dans ce détail commencera dès aujourd'hui. En avril, le Premier ministre adressera les lettres de cadrage pour fixer le montant de la dépense aux ministres du Gouvernement, en fixant non seulement le volume des économies à atteindre en 2015 mais le volume des économies à faire jusqu'en 2017.

Toutes les dépenses, toutes les politiques, toutes les structures seront concernées. L'État, c'est son rôle, montrera l'exemple. Mais il ne peut pas être seul dans ce processus puisqu'il ne représente qu'un peu plus d'un tiers de la dépense publique. Le reste étant à la charge des collectivités locales et de ce qu'on appelle la protection sociale.

Alors, c'est notre organisation territoriale qui devra également être revue. Déjà en 2013, une loi a créé 13 grandes métropoles c'est un grand progrès parce que ces métropoles seront une source d'attractivité pour notre territoire, une source également de localisation d'investissements. Les métropoles sont maintenant à taille nécessairement européenne et parfois même mondiale. Voilà la première étape qui a été franchie.

Nous devons en franchir une autre cette année, en 2014, et en terminer avec les enchevêtrements, les doublons et les confusions. Les régions se verront confier, dans une prochaine loi de décentralisation, de nouvelles responsabilités et seront même dotées d'un pouvoir réglementaire local d'adaptation, pour donner plus de liberté aux élus pour travailler. Une

clarification stricte des compétences entre collectivités sera introduite.

Les collectivités seront également incitées et invitées à se rapprocher. Les régions, d'abord, dont le nombre peut aussi évoluer. Il n'y a pas de raison à ce qu'il soit le même dans quelques années, par rapport à aujourd'hui. Ensuite, les départements, ceux qui sont situés dans les grandes aires métropolitaines devront redéfinir leur avenir. C'est ce qui s'est fait, notamment dans le Rhône avec Lyon. Je sais que, sur ces questions, les élus mais aussi nos concitoyens sont prêts à ces évolutions. Pour les accompagner, il y aura des incitations puissantes qui seront introduites. Les dotations de l'Etat varieront selon les regroupements qui seront faits.

Quant à la sécurité sociale qui est au cur de notre pacte républicain et que j'entends préserver, parce que c'est le bien, le bien commun de ceux qui n'ont pas d'autres biens J'ai dit que nous devons lutter contre les excès et contre les abus. Il y en a toujours, chacun les connaît. Il ne s'agit pas seulement de la fraude, elle représente 600 millions d'euros, moitié du côté des entreprises, moitié du côté de ceux qui utilisent des droits qui ne sont pas les leurs.

Ce qu'il faut c'est réduire la multiplication des prescriptions, des actes médicaux redondants, des médicaments qui, en France, nous font connaître un record de consommation l'usage des génériques est moins fort que partout ailleurs et cette pression sur l'hôpital faute de véritables parcours de soins.

C'est au prix de cet effort que nous pourrions garantir le modèle social et le service public. Et continuer, malgré ce que j'ai dit sur la dépense, à faire de la jeunesse notre engagement majeur sur le quinquennat.

C'est pour la jeunesse que nous avons créé 100 000 emplois d'avenir en 2013. Nous en ajouterons 50 000 en 2014. C'est pour la jeunesse que nous avons introduit le contrat de génération qui va rapidement monter en puissance. C'est pour la jeunesse que nous augmentons le nombre de jeunes accueillis dans le service civique : ils seront 35 000, soit 15% de plus. A terme je veux que tout jeune qui veut faire un service civique puisse y être accueilli. C'est pour la jeunesse que le Gouvernement poursuivra la revalorisation des bourses universitaires qui ont déjà bénéficié à 100 000 étudiants. C'est pour la jeunesse que nous luttons contre les décrochages scolaires. Car, hélas, depuis, 10 ans les inégalités se sont creusées.

Demain, en Conseil des ministres, le ministre de l'Education, Vincent PEILLON présentera un plan pour l'éducation prioritaire. L'idée est simple : rendre plus attractif pour les enseignants les postes dans les territoires qui concentrent le plus de difficultés, stabiliser les équipes. Des mesures d'une ampleur inédite seront prises pour améliorer leurs conditions de travail, leurs rémunérations et leurs perspectives de carrière.

L'école, c'est la République. Et la République, c'est notre héritage mais c'est aussi notre avenir : je serai donc, et je l'avais affirmé devant les Français, intransigeant dans sa défense.

L'antisémitisme, le racisme, la xénophobie seront pourchassés comme cela a été fait à l'initiative du ministre de l'Intérieur. La loi sera appliquée partout et sans faiblesse.

Mais je tiens, là-aussi, à rassurer. La liberté de réunion, la liberté d'expression, la liberté de création ne peuvent s'en trouver, en aucune façon, diminuées, sauf circonstances exceptionnelles. Qu'est-ce que c'est qu'une circonstance exceptionnelle ? C'est lorsque la dignité des personnes est en cause ou que des troubles majeurs à l'ordre public peuvent être posés. C'est la raison pour laquelle nous sommes intervenus.

Dignité encore des personnes sur un tout autre domaine. Je pense au débat sur la question de la fin de vie. Encore quelques cas particulièrement douloureux sont apparus dans l'actualité. J'avais commandé aujourd'hui un rapport très tôt dès mon arrivée. Le Comité consultatif d'éthique me remettra ses conclusions dans les prochaines semaines. La ministre de la Santé fera les consultations nécessaires pour qu'un accord, un accord le plus large possible puisse être trouvé sur un texte de loi.

Je souhaite que ce texte puisse être élaboré sans polémiques, sans divisions et simplement dans l'idée qu'un cheminement est possible pour rassembler toute la société. Il s'agit de permettre à toute personne majeure et consciente, atteinte d'une maladie incurable provoquant une souffrance psychologique, physique insupportable et qui ne peut être apaisée, de pouvoir demander, dans des conditions strictes, une assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la

demander, dans des conditions ciblées, une assistance médicale pour terminer sa vie dans la dignité.

Les valeurs de la République sont les valeurs de la France au plan international. C'est la raison pour laquelle elle intervient dans le monde et qu'elle veut tenir son rang et prendre toute sa place.

Au Mali, il y a un an, presque jour pour jour, je décidai d'une intervention militaire dans le cadre des Nations Unies avec les Africains. Le résultat est là. Les djihadistes ont été repoussés, vaincus. Le Mali a retrouvé son intégrité territoriale. Des élections ont eu lieu : présidentielle, législatives. L'Etat se reconstitue. L'aide au développement peut être enfin mise à la disposition. C'est d'ailleurs le cas puisque sur les 3 milliards d'euros qui avaient été collectés au plan international, 800 millions d'euros sont d'ores et déjà et en toute transparence utilisés pour les Maliens. Il y a des moments où il faut saluer des victoires. C'en est une. Victoire contre le terrorisme, victoire pour la démocratie, victoire pour le développement. Je veux rendre hommage à nos soldats qui ont combattu dans des conditions extrêmement difficiles avec des chaleurs dont personne ne peut, ici, imaginer l'intensité. Mais l'opération va s'achever. Elle ne comptera que sur 1 600 soldats en février et 1 000 à la fin du printemps. Voilà ce qu'est une intervention utile où la France a pu être à sa place.

En Centrafrique, la France a été appelée. Pas appelée par un dictateur ou par un chef d'Etat en péril. Appelée par la communauté internationale, par une résolution du Conseil de sécurité avec les Africains pour éviter une catastrophe humanitaire qui avait déjà, hélas, été suffisamment probante. Parce qu'il y avait eu tant d'exactions et de violences pour que nous n'ayons aucun doute, aucune hésitation à pouvoir intervenir ! Tout n'est pas réglé. J'en connais qui voudraient que, au bout d'un mois, c'en soit terminé. Nous serions venus, les groupes armés qui se combattaient auraient fraternisés et la paix serait revenue. Cela n'est pas vrai. Je le réaffirme ici : nous n'avons pas terminé le travail, nous allons le continuer mais dans un contexte forcément différent.

D'abord parce que l'Europe va venir. Le 20 janvier, il y aura des opérations qui pourront être décidées, aussi bien sur le plan sécuritaire qu'humanitaire. Ensuite, une force de maintien de la paix sera, à un moment, décidée et viendra prendre le relais. Enfin, il y a eu des initiatives politiques qui ont été prises. Nous n'avons pas vocation à choisir les dirigeants de la Centrafrique. La France aide mais ne se substitue pas. Ce temps-là est terminé, révolu. Nous avons alors espoir que progressivement l'apaisement revienne, le désarmement puisse se produire et la transition politique également. Aujourd'hui, il y a 1 600 soldats français aux côtés de 4 000 africains. Là aussi, lorsque la mission aura rencontré le succès attendu, ces forces rentreront.

L'avenir de la France, c'est aussi l'avenir de l'Europe. Je pourrais retourner la formule. L'avenir de l'Europe, c'est l'avenir de la France. En 2013, des résultats importants ont été acquis. La Zone Euro, que l'on disait en péril, elle l'était d'ailleurs, a été stabilisée. Aucun pays n'en est sorti. D'ailleurs, ceux qui étaient les plus mal en point sont aujourd'hui en situation de pouvoir se financer sur les marchés. L'Union bancaire, cela peut paraître compliqué, c'est pourtant simple. C'est pour éviter qu'il puisse y avoir des crises bancaires qui surgissent et qui demandent aux contribuables ensuite de payer l'addition. C'est terminé. L'Union bancaire a été mise en place. Elle nous prémunit des crises. S'il devait y avoir une défaillance d'une banque en Europe, personne, sauf les banques, n'aurait à en assurer le secours.

Oui, il y a eu des progrès, pas suffisamment. Un pacte de croissance, qui, à mes yeux, aurait pu être plus ample. L'emploi des jeunes, qui était considéré comme une priorité, mais avec des moyens qui auraient pu être plus élevés. Il y a eu des progrès sur le sujet du détachement des travailleurs, qui posait, notamment en Bretagne, mais pas simplement en Bretagne, de nombreux secteurs, des problèmes de concurrence insupportables. Là aussi, saluons les victoires qui ont été obtenues.

Mais l'année 2014, elle ne peut plus être simplement de colmater les brèches, d'éviter les crises ou de prévenir simplement la récession. Cela doit être aussi la relance de l'Europe. Je l'avais évoqué lors de la dernière conférence de presse. Ces initiatives pour l'Europe, elles doivent d'abord être entre la France et l'Allemagne. Je fais trois propositions.

Une initiative pour une convergence économique et sociale entre la France et l'Allemagne. De ce point de vue, la décision allemande, dans le cadre de la grande coalition, d'instaurer un salaire minimum, est un premier pas. Mais nous devons aussi, nous c'est le sens du pacte de responsabilité dont je parlais harmoniser les règles fiscales, notamment pour les entreprises, entre la France et l'Allemagne.

Deuxième initiative : nous coordonner pour la transition énergétique. Ça, c'est un grand enjeu pour l'Europe. Mais nous devons, France et Allemagne, montrer l'exemple. Dans le développement des énergies renouvelables, l'Allemagne a pris de l'avance. Dans le stockage et les réseaux d'énergie, là, nous pouvons aussi montrer que nous sommes en avant-garde. Et surtout, dans la constitution de filières industrielles communes pour la transition énergétique. Nous sommes très fiers du résultat d'Airbus, exceptionnel, grande entreprise franco-allemande, mais pas simplement franco-allemande, européenne. L'idée, c'est de faire une grande entreprise franco-allemande pour la transition énergétique. Une belle alliance.

Enfin, la dernière initiative pourra surprendre. Je souhaite qu'il y ait un couple franco-allemand qui puisse agir pour l'Europe de la défense. Bien sûr, il y a la Brigade franco-allemande, Jean-Yves LE DRIAN pourrait en parler mieux que moi. Mais nous devons faire davantage qu'une brigade. Nous devons montrer une responsabilité commune pour la paix et la sécurité dans le monde.

Il va y avoir un Conseil des ministres franco-allemand qui va se réunir à Paris très prochainement, le 19 février. Nous allons poser un principe, la Chancelière et moi-même. Que nos deux gouvernements se coordonnent en amont sur tous les grands projets. Cette dynamique franco-allemande nous permettra, si nous en sommes capables et je crois que nous le serons, de relancer l'idée européenne, au lendemain des élections au Parlement européen.

Nous devons avancer vers une Union économique et monétaire, avec une Zone Euro qui puisse avoir un vrai gouvernement et avec des objectifs qui seraient la croissance, l'emploi, y compris même sur le plan industriel et avec une capacité financière qui pourrait nous donner des moyens pour agir. Ce serait ça un gouvernement de la Zone Euro.

Je veux ici rassurer les frileux, notamment à la veille de ce Parlement européen qui va être renouvelé, il ne faut pas avoir peur de l'Europe, il faut plutôt craindre qu'elle ne s'affaiblisse et qu'elle ne finisse par disparaître. Faire l'Europe, ce n'est pas défaire la France. C'est, au contraire, en renforçant davantage l'Europe que l'on protégera davantage la France.

Je ne laisserai pas faire, au cours des prochains mois, ceux qui veulent en terminer avec l'idée européenne. Pas seulement en France, il y en a d'autres, parfois même aux gouvernements. Je ne laisserai pas faire ceux qui veulent en terminer avec l'idée européenne ou ceux qui veulent briser l'acquis communautaire, c'est-à-dire tout ce qui a été fait depuis des générations et des générations.

Je ne laisserai pas non plus faire ceux qui veulent sortir de l'euro, qui pensent ainsi sauver la Nation alors qu'ils la mettent en péril. Parce que notre avenir, c'est dans l'Europe, mais une Europe que nous devons réorienter.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce qui doit nous mobiliser pour l'année 2014, c'est le destin de la France. Ce qu'elle sera dans dix ans. C'est l'exercice que j'ai demandé que l'on fasse parce que nous devons regarder bien plus loin que les temps que j'ai fixés. Qu'est-ce que nous serons dans 10 ans ? Un grand pays qui prend sa place, qui tient son rang, qui prend des décisions ? Ou un pays qui regarde les autres qui se désole, qui se dénigre, qui s'inquiète, qui représente une société qui n'aurait plus confiance en elle-même ?

Eh bien, non ! Non ! La France, elle doit comprendre qu'elle a un grand destin si elle sait le préparer. C'est aussi l'enjeu du pacte de responsabilité. A un moment, il faut rassembler les forces, mobiliser autour de l'investissement dans tous les domaines : investissement productif, investissement éducatif, investissement écologique, investissement scientifique. Partout, c'est l'idée d'investissement qui doit l'emporter.

Qu'est-ce que nous serons dans 10 ans, c'est à nous d'en décider aujourd'hui. C'est maintenant que la France dans 10 ans se prépare. Ce que je veux qu'elle soit : forte dans son économie,

sinon il n'y a pas de diplomatie possible, pas d'influence internationale  $\&$  harmonieuse dans sa société, sinon, c'est la dislocation, la distorsion, les inégalités, les affrontements, les communautés.

Ce que je veux qu'elle soit : exigeante dans l'affirmation de son destin républicain, parce que nous devons vivre ensemble et lutter contre les inégalités territoriales. Ce que je veux qu'elle soit : pleine de vitalité sur le plan démographique c'est encore le cas et que sa jeunesse ait toute sa place. Ce que je veux que soit la France, c'est un pays toujours attaché aux libertés, à toutes les libertés et en particulier à la liberté de la presse.

Tels sont les vux que je vous adresse en ayant une pensée particulière pour quatre qui ne sont pas là, qui sont retenus en otage, qui sont journalistes et je n'oublie pas les deux qui ne le sont pas et qui sont retenus dans le Sahel. Ces quatre journalistes pris en otage en Syrie, c'est Didier FRANCOIS, Edouard ELIAS, Nicolas HENIN et Pierre TORRES. Nous continuerons à tout faire pour obtenir et réussir leur libération. Merci.

Je suis donc prêt à répondre à vos questions. On va d'abord commencer par vous et ensuite on aura tout un temps pour les questions économiques, sociales, intérieures. Puis un dernier temps pour les questions internationales.